



## **MASON GRAPHITE INC.**

**Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020**

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », la « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 25 novembre 2021. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

## AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

---

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret ainsi que le projet de produits à valeur ajoutée. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, l'épidémie de la COVID-19 étant déclarée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, ainsi que les autres facteurs décrits à

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, l'obtention en temps opportun du crédit d'impôt courant à recevoir du gouvernement du Québec, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

## Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, ing., M. Ing., Chef de l'exploitation pour Mason Graphite et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

## 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre principalement au développement du gisement de graphite du Lac Guéret, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Sa principale priorité est le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. En parallèle, la Société développe des produits à valeur ajoutée à partir du concentré provenant du Lac Guéret.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

## **A) CORPORATIF**

Le 29 décembre 2020, lors de l'assemblée générale des actionnaires, un nouveau conseil d'administration a été mis en place. Les nouveaux membres sont : M. Simon Marcotte, M. Nav Dhaliwal, M. Roy McDowall et M. Tayfun Eldem. Ceux-ci s'ajoutent à M. Fahad Al-Tamimi et M. Peter Damouni qui étaient déjà en place. M. Fahad Al-Tamimi a été nommé en tant que Président du conseil d'administration et M. Peter Damouni et M. Simon Marcotte en tant qu'administrateurs exécutifs de la Société.

En juillet 2021, M. Simon Marcotte a remis sa démission à titre d'administrateur exécutif de la Société, il reste consultant pour différents mandats. Le poste d'administrateur a été comblé par M. François Perron.

## **B) PROJET DU LAC GUÉRET – PREMIÈRE TRANSFORMATION**

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec. Le projet du lac Guéret consiste en la construction et l'exploitation d'une mine à ciel ouvert au lac Guéret, à 285 km au nord de Baie-Comeau, et d'un concentrateur situé à Baie-Comeau. La capacité totale projetée de concentré de graphite est de 52 000 tonnes par an. Le graphite produit sera vendu à diverses applications telles que les réfractaires, les pièces de friction automobiles, les retardateurs de flamme, la gestion thermique, et servira aussi de matière première pour la production de produits à valeur ajoutée.

## **C) PRODUITS À VALEUR AJOUTÉE – DEUXIÈME TRANSFORMATION**

En parallèle du projet de première transformation, la Société développe des produits à valeur ajoutée, basés sur le concentré de la première transformation. Les produits à valeur ajoutée sont utilisés dans des applications plus avancées, ont des spécifications plus strictes et des prix de vente et une rentabilité plus élevés.

Le produit principal de la gamme de produits à valeur ajoutée est le graphite purifié sphérique enduit («GNSE»). Ce matériau est utilisé pour fabriquer les anodes des batteries lithium-ion («LIB»), utilisées pour alimenter les véhicules électriques, les téléphones portables et autres appareils portables ainsi que le stockage stationnaire d'énergie.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm<sup>3</sup> ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 365 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié (forme, taille et volume des particules) ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m<sup>2</sup>/g.

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

## Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite utilise une usine pilote de mise en forme, soit de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	<b>Produits de graphite à valeur ajoutée</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Aides gouvernementales</b>	<b>Nettes</b>
Pour l'exercice clos le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice clos le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice clos le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour l'exercice clos le 30 juin 2018	1 068 132	334 366	733 766
Pour l'exercice clos le 30 juin 2019	1 816 527	280 813	1 535 714
Pour l'exercice clos le 30 juin 2020	1 903 437	204 853	1 698 584
Pour l'exercice clos le 30 juin 2021	1 629 858	311 398	1 318 460
Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021	201 935	-	201 935
	<b>7 987 370</b>	<b>1 472 366</b>	<b>6 515 004</b>

## **D) PROJET LAC GUÉRET - INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION ET CONSTRUCTION**

En attente que le financement de la construction du projet Lac Guéret soit complété, la majorité des activités liées à ce projet, à l'exception des activités liées aux autorisations et permis, ont été mises en suspens. Du moment que le financement sera complété, la direction de Mason Graphite reprendra l'exécution du projet. Sous la direction du nouveau Conseil d'Administration, la Société a réaffirmé son engagement à réaccélérer le développement du projet de première transformation, tout en gardant la même stratégie de création de valeur aux actionnaires avec l'avancement de son projet de 2<sup>e</sup> transformation. L'objectif est de créer de la valeur et de limiter la dilution des capitaux propres résultant du financement de la construction de son projet de première transformation.

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Cette façon de faire a comme avantage de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

### **Ingénierie et construction :**

- BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP Québec et Baie-Comeau, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

mécanique. L'ingénierie, toutes disciplines confondues, est à 76% d'avancement (environ 65 000 heures).

- La Société maintient tous les permis nécessaires pour le départ de la construction du concentrateur.
- Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.
- Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019 et la fabrication des 3 épaisseuriseurs a été complétée à Baie-Comeau.
- Des travaux de recherche et développement sur la gestion des stériles et résidus, qui sont potentiellement générateurs acides, ont été lancés et se poursuivent avec différents partenaires.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau, pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

## **E) INVESTISSEMENT DANS BLACK SWAN GRAPHÈNE**

La Société a annoncé le lancement de Black Swan Graphene Inc. et l'exécution, le 21 juillet 2021, d'une entente définitive en vertu de laquelle Mason Graphite a accepté, par l'entremise de Black Swan Graphene, d'acheter des actifs stratégiques liés à une technologie brevetée de production de graphène de Thomas Swan & Co. Limited, une importante société de produits chimiques spécialisés basée au Royaume-Uni. La Société a déboursé 7 706 200\$ pour cette transaction.

Le 2 septembre 2021 la Société a annoncé qu'elle a reçu l'acceptation finale de la Bourse de croissance TSX et qu'elle a donc conclu l'acquisition précédemment annoncée, par l'intermédiaire de Black Swan Graphene Inc. ("Black Swan Graphene"), d'actifs stratégiques liés à une technologie brevetée de traitement du graphène auprès de Thomas Swan & Co. Limited ("Thomas Swan").

Mason Graphite, Thomas Swan et Black Swan Graphene ont conclu un accord définitif aux termes duquel Black Swan Graphene, une filiale à vocation spécifique créée par Mason Graphite, a acquis des actifs stratégiques liés à une technologie brevetée de traitement du graphène auprès de Thomas Swan. À la clôture de la transaction, Thomas Swan a reçu 3M£ et des actions représentant 33,33% du capital émis et en circulation de Black Swan Graphene. Mason Graphite a également investi environ 2,5 millions de dollars canadiens dans Black Swan Graphene à des fins de fonds de roulement et détient une participation de 66,67% dans Black Swan Graphene.

Dans le cadre de la transaction, Black Swan Graphene a acquis une licence du Trinity College de Dublin pour la production en grandes quantités de matériaux 2-D exfoliés, sans défaut et non oxydés (la "Licence TCD"), licence qui était auparavant détenue par Thomas Swan. En outre, Black Swan Graphene et Thomas Swan ont conclu un contrat de licence et un contrat de sous-licence, aux termes desquels Black Swan Graphene a accordé à Thomas Swan une licence sur la technologie de traitement du graphène pour une production allant jusqu'à 1 000 tonnes par an et Black Swan Graphene a accordé une sous-licence sur la licence TCD à Thomas Swan, respectivement.

À la clôture de la transaction, Mason Graphite et Thomas Swan détenaient respectivement 66,67 % et 33,33 % de Black Swan Graphene. En vertu d'une entente convenue simultanément à la transaction, M. Fahad Al Tamimi, a acquis directement de Thomas Swan une participation de 8% dans Black Swan Graphene. Ainsi, en date de la publication du présent rapport de gestion, soit le 27 octobre 2021, Black

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

Swan Graphene était détenue comme suit : 66,67% par Mason Graphite, 25,33% par Thomas Swan et 8% par M. Fahad Al Tamimi.

En plus des actifs liés à la technologie de traitement du graphène et du savoir-faire associé vendus à Black Swan Graphene, Thomas Swan apportera également son expertise exclusive en matière de production et de commercialisation tout en fournissant un accès à l'expertise en la matière, comme l'accès au personnel et à l'assistance technique, et aux produits livrables de son exploitation dans le nord de l'Angleterre conformément à un accord de services conclu entre Black Swan Graphene et Thomas Swan. Black Swan Graphene vise à établir une installation de production commerciale à grande échelle au Québec, au Canada, afin de tirer parti de l'hydroélectricité compétitive et verte de la province, ainsi que de la proximité des sites de production prévus par Mason Graphite. Ces facteurs sont essentiels et permettront d'accélérer la production et la commercialisation du graphène développé par Thomas Swan en intégrant la chaîne d'approvisionnement et en réduisant les coûts de production.

## **F) ACCEPTATION SOCIALE ET RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS**

Le projet du Lac Guéret bénéficie d'une forte acceptabilité sociale et d'un soutien des communautés locales.

La Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé en juin 2017 l'entente Mushalakan, une entente portant sur les répercussions et les avantages (« ERA ») pour la construction et l'opération du projet Lac Guéret (mine de Lac Guéret et concentrateur de Baie-Comeau). Dans le cadre de cette entente, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiulhut (membres de la communauté innue de Pessamit). De plus, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables.

## **2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS**

### **Comparaison des trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020**

La Société a totalisé une perte de 984 821\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2021. Cela se compare à une perte de 1 052 245 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 pour une variation de 67 424 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	<b>Trimestre clos le 30 septembre 2021 \$</b>	<b>Trimestre clos le 30 septembre 2020 \$</b>	<b>Variance \$</b>	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	215 960	87 197	128 763	L'augmentation s'explique par l'ajout d'un directeur exécutif et d'un nouveau consultant.
Rémunération fondée sur des actions	310 625	-	310 625	Le 12 janvier 2021 (6 925 000) et le 2 septembre 2021 (400 000) options ont été émises ce qui explique l'augmentation en 2021 comparativement en 2020 où aucune option n'avait été émise.
Frais sur les produits de graphite à valeur ajoutée	201 935	421 601	(219 666)	Tel que prévu, la Société a dépensé moins pour le trimestre de 2021 versus 2020. Le projet de produits à graphite à valeur ajoutée n'est plus la priorité.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels

Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

Entretien et maintien du projet du Lac Guéret	119 092	540 738	(421 646)	Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021 (Q1-2022), les frais liés au maintien du projet du Lac Guéret sont maintenus au minimum comparativement au trimestre correspondant de 2020 où les frais étaient plus importants.
Amortissement des actifs intangibles	78 768	-	78 768	Au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2021 (Q1-2022), la Société a acquis des brevets pour 5M\$ par l'entremise de sa filiale Black Swan.
Autres charges et produits	58 441	2 709	55 732	Variation nette non significative des autres charges et produits.
<b>Total</b>	<b>984 821</b>	<b>1 052 245</b>	<b>(67 424)</b>	

### 3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	30-sept-21	30-juin-21	31-mars-21	31-déc-20
	Q1	Q4	Q3	Q2
			(note 1)	(note 2)
Perte nette de la période	\$ 984 821	\$ 834 253	\$ 2 224 634	\$ 2 434 278
Perte par action (de base et diluée)	\$0,01	\$0,01	\$0,02	\$0,02

	30-sept-20	30-juin-20	31-mars-20	31-déc-19
	Q1	Q4	Q3	Q2
		(note 3)	(note 4)	
Perte (bénéfice net) nette de la période	\$ 1 052 245	\$ 4 306 422	\$ 39 857 871	\$ 1 105 799
Perte (bénéfice) par action (de base et diluée)	\$0,01	\$0,03	\$0,29	\$0,01

**Note 1 :** La perte plus élevée s'explique par les honoraires encourus pour la lutte de procurations et l'émission d'options qui ont généré des dépenses exceptionnellement élevées.

**Note 2 :** La perte plus élevée s'explique par les honoraires encourus pour la lutte de procurations et les frais d'entretien et de maintien de la propriété minière.

**Note 3 :** Le report du projet de première transformation a entraîné Mason Graphite à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte du 4<sup>e</sup> trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 3 098 083 \$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, la charge de perte de valeur était sous-évaluée de 1 315 968 \$ puisque les immobilisations corporelles et les courus étaient sous-évalués de ce même montant au 31 mars 2020. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2020, la charge de perte de valeur est correctement évaluée.

**Note 4 :** Le report du projet de première transformation a entraîné Mason Graphite à un test de dépréciation des actifs non financiers qui s'est conclu par une charge de perte de valeur. La perte plus élevée du 3<sup>e</sup> trimestre de 2020 s'explique par cette charge de perte de valeur de 38 863 710 \$.

Les états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS à l'exception des nouvelles normes adoptées et de la modification de politique comptable tel que décrit dans les États financiers. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.



# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

## 4. FLUX DE TRÉSORERIE

---

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	<u>Périodes de trois mois clos</u> <u>les 30 septembre</u>	
	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(588 258)	(1 046 675)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	7 342	862 144
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(580 916)	(184 531)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 384 922)	(1 193 701)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(5 965 838)</b>	<b>(1 378 232)</b>

### Activités opérationnelles

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 458 417 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 1 046 675 \$ en Q1-2021 à 588 258 \$ en Q1-2022). À part les variations mentionnées dans la section 3 : Résultats opérationnels : Comparaison des trimestres 2022 et 2021, aucune variation significative n'a été notée.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre 2021 et 2020, les éléments hors trésorerie ont augmentés de 7 342 \$ en 2021 et augmentés de 862 144 \$ en 2020. Cette variation s'explique principalement par une variation importante au niveau du solde des taxes à recevoir entre le 30 septembre 2021 et le 30 septembre 2020. L'encaissement des taxes à recevoir se fait dans un délai de moins de 30 jours.

### Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 5 384 922 \$ pour l'achat d'un portefeuille de brevets de Thomas Swan par l'entremise de la filiale Black Swan, comparativement à des sorties de 1 193 701 \$ pour la période correspondante de l'an dernier.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

## 5. SITUATION FINANCIÈRE

	30-sept-21	30-juin-21
	\$	\$
Trésorerie (note 1)	14 336 348	20 125 836
Autres actifs courants	428 352	234 026
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>14 764 700</b>	<b>20 359 862</b>
<b>Actifs non courants (note 2)</b>	<b>15 092 121</b>	<b>6 150 579</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>29 856 822</b>	<b>26 510 441</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 786 035</b>	<b>1 618 559</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>28 070 786</b>	<b>24 891 882</b>

Note 1: La diminution de la trésorerie est attribuable à l'achat des brevets de Thomas Swan.

Note 2: L'augmentation des actifs non-courants est l'achat des brevets de Thomas Swan.

## 6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour profiter du changement structurel qui se déroule rapidement dans l'industrie du graphite, un objectif du conseil nouvellement élu est d'accélérer le développement du projet Lac Guéret Graphite de la Société, qui a été mis en attente en avril 2020. La Société est d'avis que les clients cherchent actuellement à obtenir des volumes sans précédent d'approvisionnement en graphite, de préférence en Amérique du Nord, pour soutenir l'électrification de l'industrie des transports. En tant que tel, les prix du graphite devront bientôt atteindre des niveaux nettement plus élevés pour permettre de nouvelles sources d'approvisionnement, ou une intégration en amont sera nécessaire pour établir une chaîne d'approvisionnement adéquate.

La Société, sans revenu d'exploitation, dépend majoritairement du financement externe pour mener à terme ses programmes de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 30 septembre 2021, le fonds de roulement de la Société était de 12 978 665 \$, son déficit accumulé s'établissait à 96 330 595 \$ et la perte nette s'élevait à 984 821 \$ pour le trimestre clos à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 14 336 348 \$.

La direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, charges d'exploitation et quelques dépenses de développement pour son projet de produit à valeur ajoutée pour les 12 prochains. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement de son projet de produits à valeur ajoutée et du projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction continue d'évaluer toutes ces possibilités. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

## 7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

---

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 17 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

## 8. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

---

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. Les jugements et estimations sont conformes avec l'an dernier.

## 9. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

---

Pour une description détaillée des normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020.

## 10. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

---

Au 25 novembre 2021, la Société a :

- a) 136 292 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 8 460 000 options en circulation expirant entre le 13 mars 2022 et le 2 septembre 2026 et à des prix d'exercice variant de 0,46 \$ à 1,27 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,61 \$). Si les options étaient exercées, 8 460 000 actions seraient émises pour un montant de 5 160 600 \$.

## 11. RISQUES ET INCERTITUDES

---

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2021 et 2020. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

## 12. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

---

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue

# Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels  
Pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020  
(en dollars canadiens)

---

de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

## **13. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS**

---

Le 8 novembre 2021, Black Swan Graphene a réalisé un placement privé de 2 205 944 actions ordinaires au prix de 1,36 \$ l'action pour un produit total brut de 3 000 084 \$. Suite à la réalisation du placement privé, la participation de Mason Graphite dans Black Swan Graphene est désormais de 56%.

## **14. APPROBATION**

---

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres clos les 30 septembre 2021 et 2020 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion.